

Retraite

 **60** ans

A TAUX PLEIN !



Unis, déterminés et en famille

MANIFESTATION

le samedi 16 octobre

à 14h30 de

République à Nation

3,5 millions

ENORME !

La journée de mobilisation inter-professionnelle du 12 octobre 2010 a atteint des niveaux de participation inégalés depuis le début du mouvement contre la réforme régressive des retraites.

Un nombre très important de salariés en grève, particulièrement dans le secteur privé, et 244 manifestations ont rassemblé 3,5 millions de personnes battant fraternellement le pavé !

C'est une participation exceptionnelle qui témoigne d'une mobilisation grandissante, d'une détermination renforcée des salariés, des privés d'emploi, des retraités.

Les jeunes lycéens et étudiants font une entrée remarquable dans le mouvement car ils ont perçu les enjeux de la réforme et l'importance du combat solidaire entre les générations.

Le gouvernement doit se faire une raison, c'est un mouvement de fond qui est désormais largement installé dans le pays. Il bénéficie d'un large soutien de la population. Cet événement est une réponse cinglante au gouvernement qui pensait, en provoquant un vote précipité au Sénat, couper l'herbe sous le pied aux manifestants.

Le chef de l'Etat et le gouvernement doivent renoncer à imposer le recul des âges de départ en retraite. Ils doivent admettre qu'il n'y a pas d'autres voies que l'ouverture de réelles négociations avec les syndicats sur l'avenir des retraites. Ils doivent entendre les légitimes revendications visant à dégager de nouvelles ressources de financement autres que celles sur les revenus des salariés, déjà lourdement pénalisés par la crise, le chômage, la précarité.

La CGT revendique le droit à une retraite permettant une vie digne et a des propositions pour défendre et développer le système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle :

- prioriser le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises ;
- imposer la reconnaissance de la pénibilité du travail avec l'ouverture des droits au départ anticipé avant 60 ans, dans un cadre collectif sans être subordonné à un quelconque taux d'incapacité. Cette reconnaissance doit être basée sur l'exposition aux risques ;
- obtenir la garantie du droit à la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du salaire sur les dix meilleures années dans le privé et les six derniers mois dans le public, et en aucun cas inférieur au Smic ;
- pas d'allongement de la durée de cotisations ;
- prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée ;
- le maintien des droits familiaux.

Il s'agit de prolonger cette mobilisation jusqu'à guérir la surdité et l'aveuglement de ce gouvernement qui privilégie les intérêts des marchés financiers aux détriements de ceux des salariés. Tous ensemble jusqu'à la victoire ! **Unis, déterminés et en famille continuons à battre fraternellement le pavé.**

**Manifestation
Samedi 16 octobre à 14h30
de République à Nation.**



Pour un **syndicalisme de conquête et solidaire**, je me syndique à



Je souhaite un rendez-vous Je me syndique

NOM : PRENOM : AGE : TEL :

ADRESSE :

Email : ENTREPRISE :

Fax : 01 48 30 98 69 - Email : contact@cgt93.fr

Tél : 01 48 96 36 37

Bulletin à retourner à : Union Départementale CGT 1, place de la Libération 93016 Bobigny.